

NOM DU PRODUIT : **LESSIVE POUDRE POUR LE LINGE - CONCENTRE**CODE PRODUIT : **A366****RUBRIQUE 1. IDENTIFICATION DU MELANGE ET DE LA SOCIETE****1.1. Identificateur de produit :**

Nom du produit : LESSIVE POUDRE POUR LE LINGE - CONCENTRE
Code produit : **A366**
Conditionnement : Seau de 4,5 kg
Type de produit : Mélange
UFI : ME01-K0D3-3006-8GEU

1.2. Utilisations identifiées pertinentes du mélange et utilisations déconseillées :

Utilisations identifiées : Utilisation mixte (professionnelle et grand public)
Produit détergent.
Poudre lessive pour le linge.
Utilisations déconseillées : Pas de données disponibles.
Raison justifiant les utilisations déconseillées : Non concerné.

1.3. Renseignement concernant le fournisseur de la Fiche de Données de Sécurité :

Producteur/Fournisseur : L'ARTISANERIE « ENTREPRISE ADAPTEE »
Adresse : 74 bis avenue du Général de Gaulle
BP 1
18200 Saint Amand Montrond Cedex
Tel : +33.(0)2.48.63.71.00
Fax : +33.(0)2.48.96.72.26
E-mail : lartisanerie@apei.asso.fr
Site internet : www.apei.asso.fr
Personne de contact : lartisanerie@apei.asso.fr / +33.(0)2.48.63.71.00

1.4. Numéro d'appel d'urgence :

France - INRS/ORFILA : +33 (0)1.45.42.59.59

RUBRIQUE 2. IDENTIFICATION DES DANGERS**2.1. Classification du mélange :****2.1.2. Classification selon le Règlement (CE) n°1272/2008 (CLP) modifié :**

Eye Dam. 1, H318

2.1.2. Informations complémentaires :

Le texte intégral des catégories de danger et des phrases H est repris dans la rubrique 16.

La justification de la classification est reprise en rubrique 16.

NOM DU PRODUIT : **LESSIVE POUDRE POUR LE LINGE - CONCENTRE**

 CODE PRODUIT : **A366**

2.2. Eléments d'étiquetage :

2.2.1. Etiquetage selon le Règlement (CE) n°1272/2008 (CLP) modifié :



DANGER

Identificateurs du produit : Contient : Disodium carbonate, compound with hydrogen peroxide (2 :3) ; Silicic acid, Sodium salt ; Benzenesulfonic Acid, C10-13-Alkyl Derivs., Sodium Salts ; Alcohols, C12-C14, ethoxylated.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

 P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
 P102 Tenir hors de portée des enfants.

 P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation.
 P280 Porter un équipement de protection des yeux/du visage.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

UFI - ME01-K0D3-3006-8GEU

2.2.2. Informations d'étiquetage supplémentaires obligatoires :

Numéro d'identification unique (UFI) :

UFI : ME01-K0D3-3006-8GEU

Dispositifs de sécurité :

Non concerné.

Mentions de danger supplémentaires concernant certaines propriétés physiques du mélange :

Non concerné.

Mentions de danger supplémentaires concernant les propriétés relatives à la santé du mélange :

Non concerné.

Mentions supplémentaires pour certains mélanges :

Non concerné.

Eléments d'étiquetage résultant d'autres actes communautaires :

Substances chimiques – Règlement (CE) n°1907/2009 (REACH) modifié :

Non concerné.

Produits détergents – Règlement (CE) n°648/2004 modifié :

Etiquetage du contenu :

Moins de 5% : agents de surface anioniques ; agents de surfaces non ioniques ; savon, polycarboxylates.

5% ou plus, mais moins de 15% de : agent de blanchiment oxygénés.

Enzymes.

Azurants optiques.

Parfums : hexyl cinnamal.

 La liste des composants est disponible sur le site : www.apei.asso.fr.

Produits biocides – Règlement (UE) n°528/2012 modifié :

Non concerné.

NOM DU PRODUIT : **LESSIVE POUDRE POUR LE LINGE - CONCENTRE**

 CODE PRODUIT : **A366**
Générateurs d'aérosols - Directive n°75/324/CEE modifié :

Non concerné.

Composés Organiques Volatils - Directive n°2004/42/CE modifié :

Non concerné.

2.3. Autres dangers :

Propriétés PBT/vPvB (Annexe XIII du Règlement REACH) :

Le mélange ne répond pas aux critères applicables aux mélanges PBT/vPvB.

Ingrédients soumis à autorisation (Annexe XIV du Règlement REACH) :

Le mélange ne contient pas de SVHC >= 0.1% et/ou de substances soumises à autorisation.

Ingrédients soumis à restriction (Annexe XVII du Règlement REACH) :

Le mélange ne contient pas de substances soumises à restriction.

Propriété Perturbateur endocrinien (voir rubrique 11) :

Le mélange ne contient pas de substances ayant des propriétés perturbant le système endocrinien.

Autres dangers (voir rubrique 11) :

Lors de l'utilisation, formation possible de mélange poussières-air inflammable/explosif.

RUBRIQUE 3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances :

Non concerné.

3.2. Mélanges :

Description :

Nom du composant	Identifiants	Classification CLP	LCS / Facteur M / Nanoforme	Concentration (%)	Notes
Carbonate de sodium	CAS : 497-19-8 CE : 207-838-8 ID : 011-005-00-2 REACH : 01-2119485498-19	Eye Irrit. 2, H319	--	10 <= x% < 25	[1]
Carbonate de sodium peroxyhydrate	CAS : 15630-89-4 CE : 239-707-6 ID : 15630_89_4A REACH : 01-2119457268-30	Ox.Sol.2, H272 Acute Tox. 4, H302 Eye Dam. 1, H318	--	2,5 <= x% < 10	[1]
Silicic Acid, Sodium Salt	CAS : 1344-09-8 CE : 215-687-4 ID : 1344_09_8 REACH : 01-2119448725-31	Skin Irrit. 2, H315 Eye Dam. 1, H318	--	2,5 <= x% < 10	[1]
Benzenesulfonic Acid, C10-13-Alkyl Derivs., Sodium Salts	CAS : 68411-30-3 CE : 270-115-0 ID : 68411_30_3 REACH : --	Acute Tox. 4, H302 Skin Irrit. 2, H315 Eye Dam. 1, H318 Aquatic Chronic 3, H412	--	1,5 <= x% < 2.5	[1]
Alcohols C12-14, Ethoxylated	CAS : 68439-50-9 CE : 500-213-3 ID : 68439_50_9 REACH : --	Acute Tox 4 ; H302 Eye Dam. 1, H318 Aquatic Chronic 3, H412	--	1 <= x% < 2.5	[1]

NOM DU PRODUIT : **LESSIVE POUDRE POUR LE LINGE - CONCENTRE**

 CODE PRODUIT : **A366**

Nom du composant	Identifiants	Classification CLP	LCS / Facteur M / Nanoforme	Concentration (%)	Notes
Diethyl Phthalate	CAS : 84-66-2 CE : 201-550-6 ID : I84_66_2 REACH : 01-2119486682-27	Non classé	--	0 <= x% < 0.1	[1] [2]
Benzyl Acetate	CAS : 140-11-4 CE : 205-399-7 ID : I40_11_4 REACH : 01-2119638272-42	Aquatic Chronic 3, H412	--	0 <= x% < 0.1	[1]
Subtilysine	CAS : 9014-01-1 CE : 232-752-2 ID : 9014_01_1 REACH : 01-2119480434-38	Acute Tox. 4, H302 Skin Irrit. 2, H315 Eye Dam. 1, H318 Resp. Sens. 1, H334 STOT SE 3, H335 Aquatic Chronic 2, H411 Aquatic Acute 1, H400 M Acute = 1	--	0 <= x% < 0.1	[1]
Dipropylene Glycol (Isomer unspecified)	CAS : 25265-71-8 CE : 246-770-3 ID : I25265_71_8 REACH : 01-2119452811-38	Non classé	--	0 <= x% < 0.1	[1]
Diphenyl Ether	CAS : 101-84-8 CE : 202-981-2 ID : 101_84_8 REACH : --	Eye Irrit. 2, H319 Aquatic Chronic 2, H411	--	0 <= x% < 0.1	[1] [2]
Limonène	CAS : 5989-27-5 CE : 227-813-5 ID : I601029007A REACH : --	Asp. Tox. 1, H304 Flam. Liq. 3, H226 Skin Irrit. 2, H315 Skin Sens. 1B, H317 Aquatic Acute 1, H400 M Acute = 1 Aquatic Chronic 1, H410 M Chronic = 1	--	0 <= x% < 0.1	[1]
Dioxyde de titane	CAS : 13463-67-7 CE : 236-675-5 ID : 13463_67_7 REACH : 01-2119489379-17	Non classé	--	0 <= x% < 0.1	[1] [2]
Hydroxyde de Sodium	CAS : 1310-73-2 CE : 215-185-5 ID : 011-002-00-6 REACH : --	Skin Corr. 1A, H314	--	0 <= x% < 0.1	[1] [2]
Alcool Benzylque	CAS : 100-51-6 CE : 202-859-9 ID : 603-057-00-5 REACH : --	Acute Tox. 4, H332 Acute Tox. 4, H302	--	0 <= x% < 0.1	[1]
Citral	CAS : 5392-40-5 CE : 226-394-6 ID : 605-019-00-3 REACH : --	Skin Irrit. 2, H315 Skin Sens. 1, H317	--	0 <= x% < 0.1	[1]

Autres informations :

Le texte intégral des catégories de danger et des phrases H est repris dans la rubrique 16.

[1] Substance présentant un danger pour la santé ou l'environnement au sens du Règlement CLP.

[2] Substance pour laquelle il existe des limites d'exposition sur le lieu de travail.

[3] Substance PBT ou vPvB selon l'Annexe XIII du Règlement REACH.

NOM DU PRODUIT : **LESSIVE POUDRE POUR LE LINGE - CONCENTRE**CODE PRODUIT : **A366**

[4] Substance SVHC ou CMR ou présentant des propriétés perturbant le système endocrinien ou de nanoforme.

RUBRIQUE 4. PREMIERS SECOURS**4.1. Description des mesures de premiers secours :****Conseils généraux :**

D'une manière générale, en cas de doute ou si des symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin.
NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.

En cas d'inhalation :

Amener la personne à l'air frais.
Si nécessaire appeler un médecin.
Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
Si des troubles respiratoires apparaissent, appeler les secours médicalisés.

En cas de contact avec la peau :

Enlever immédiatement les vêtements contaminés.
Rincer la peau à l'eau ou se doucher.
Prendre garde au produit pouvant subsister entre la peau et les vêtements, la montre, les chaussures, etc.
En cas de manifestation allergique, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux :

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.
Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin.

En cas d'ingestion :

Si la quantité est peu importante (pas plus d'une gorgée) rincer la bouche avec de l'eau et consulter un médecin.
Garder au repos.
Ne pas faire vomir.
Consulter un médecin en lui montrant l'étiquette.

Autoprotection de la personne qui dispense les premiers soins :

Pas de données disponibles.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés :**En cas d'inhalation :**

Pas de données disponibles.

En cas de contact avec la peau :

Pas de données disponibles.

En cas de contact avec les yeux :

Provoque des lésions oculaires graves.

En cas d'ingestion :

Pas de données disponibles.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :

Traitement symptomatique (voir rubrique 4.1.).

RUBRIQUE 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**5.1. Moyens d'extinction :**

Moyens d'extinction appropriés :

NOM DU PRODUIT : **LESSIVE POUDRE POUR LE LINGE - CONCENTRE**CODE PRODUIT : **A366**

En cas d'incendie, utiliser : eau pulvérisée ou brouillard d'eau ; mousse ; poudres ; dioxyde de carbone (CO₂).
Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.

Moyens d'extinction inappropriés :

En cas d'incendie, ne pas utiliser : jet d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant du mélange :**Produits de combustion dangereux :**

En cas d'incendie, peut se former : monoxyde de carbone (CO), dioxyde de carbone (CO₂).

Risques particuliers en cas d'incendie ou d'explosion :

Un incendie produira souvent une épaisse fumée noire.

L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé.

Ne pas respirer les fumées.

5.3. Conseil aux pompiers :**Classe d'inflammabilité :**

Non inflammable

Protection contre l'incendie :

Les intervenants seront équipés d'appareils de protection respiratoire autonomes isolants.

Procédure spéciale :

Pas de données disponibles.

RUBRIQUE 6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :****6.1.1. Pour les non-secouristes :****Equipements de protection :**

Les intervenants seront équipés d'équipements de protections individuelles appropriés (voir rubrique 8).

Procédures d'urgence :

Eloigner le personnel non indispensable.

Eviter tout contact avec la peau et les yeux.

Eviter l'inhalation de poussières.

6.1.2. Pour les secouristes :

Les intervenants seront équipés d'équipements de protections individuelles appropriés (voir rubrique 8).

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement :

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :**6.3.1. Moyens appropriés pour le confinement :**

Ramasser les déchets, les stocker dans des fûts polyéthylènes hermétiquement fermés et identifiés avant de les faire traiter par une entreprise agréée.

6.3.2. Moyens appropriés pour le nettoyage :

Pas de données disponibles.

6.3.3. Autres informations :

Pas de données disponibles.

NOM DU PRODUIT : **LESSIVE POUDRE POUR LE LINGE - CONCENTRE**CODE PRODUIT : **A366****6.4. Référence à d'autres Rubriques :**

Voir rubriques 7, 8 et 13.

RUBRIQUE 7. MANIPULATION ET STOCKAGE**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger :****Mesure de protection :**

Eviter tout contact avec les yeux.

Porter un équipement de protection des yeux / du visage (voir rubrique 8).

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

Mesures pour prévenir un incendie :

Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Manipuler dans des zones bien ventilées.

Interdire l'accès aux personnes non autorisées.

Mesures pour prévenir la génération d'aérosols et de poussières :

Pas de données disponibles.

Mesures pour protéger l'environnement :

Empêcher toute pénétration dans les égouts et les cours d'eau et surtout les effluents de la lutte contre le feu.

Conseil général sur l'hygiène des travailleurs :

Se laver les mains après manipulation.

Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Il est interdit de fumer, manger et boire dans les locaux où le mélange est utilisé.

Observer les précautions indiquées sur l'étiquette ainsi que les réglementations de la protection du travail.

Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités :**Mesures techniques et conditions de stockage :**

Conserver hors de la portée des enfants.

Conserver le récipient bien fermé, dans un endroit sec et bien ventilé.

Matériaux d'emballage :

Toujours conserver dans des emballages d'un matériau identique à celui d'origine.

Conditions requises pour l'espace de stockage et les contenants :

Pas de données disponibles.

Classe de stockage :

Non Inflammable.

Durabilité minimale :

Non concerné

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s) :

Voir rubrique 1.2.

NOM DU PRODUIT : **LESSIVE POUDRE POUR LE LINGE - CONCENTRE**

 CODE PRODUIT : **A366**
RUBRIQUE 8. CONTROLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE
8.1. Paramètres de contrôle :
8.1.1. Exposition du travailleur :
Valeurs limites d'exposition professionnelles (VLE / VLEP) - France :

Nom du composant	N° CAS	VME-ppm	VME-mg/m ³	VLE-ppm	VLE-mg/m ³	Notes	TMP N°
Diethyl Phthalate	84-66-2	--	5	--	--	--	--
Diphenyl Ether	101-84-8	1	7	--	--	--	--
Dioxyde de Titane	13462-67-7	--	10	--	--	--	--
Hydroxyde de Sodium	1310-73-2	--	2	--	--	--	--

Source : données fournisseur ; INRS ; Directives de l'Union.

Valeurs limites biologiques (VLB) - France :

Non concerné.

Doses dérivées sans effet (DNEL) ou Doses dérivées avec un effet minimum (DMEL) - Professionnelles :

Non concerné.

8.1.2. Exposition de l'environnement :
Concentration prédite sans effet (PNEC) :

Non concerné.

8.2. Contrôles de l'exposition :
8.2.1. Contrôles techniques appropriés :
Mesures liées à la substance/mélange :

Pas de données disponibles.

Mesures structurelles :

Pas de données disponibles.

Mesures organisationnelles :

Pas de données disponibles.

Mesures techniques :

Pas de données disponibles.

8.2.2. Mesures de protection individuelle :
Protection des yeux / du visage :


Eviter le contact avec les yeux.

Utiliser des protections oculaires conçues contre les projections de liquide.

Avant toute manipulation, il est nécessaire de porter des lunettes à protection latérale conformes à la norme NF EN166.

En cas de danger accru, utiliser un écran facial pour la protection du visage.

Le port de lunettes correctrices ne constitue pas une protection.

Il est recommandé aux porteurs de lentilles de contact d'utiliser des verres correcteurs lors des travaux où ils peuvent être exposés à des vapeurs irritantes.

Prévoir des fontaines oculaires dans les ateliers où le produit est manipulé de façon constante.

Protection de la peau :
Protection des mains :

NOM DU PRODUIT : **LESSIVE POUDRE POUR LE LINGE - CONCENTRE**CODE PRODUIT : **A366**

Dans des conditions normales d'utilisation, aucune protection n'est nécessaire.

Si le port de gants est imposé, utiliser des gants de protection appropriés résistants aux agents chimiques conforme à la norme NF EN374.

La sélection des gants doit être faite en fonction de l'application et de la durée d'utilisation au poste de travail.

Les gants de protection doivent être choisis en fonction du poste de travail : autres produits chimiques pouvant être manipulés, protections physiques nécessaires (coupure, piqûre, protection thermique), dextérité demandée.

Type de gants conseillés :

- Latex naturel
- Caoutchouc Nitrile (Copolymère butadiène-acrylonitrile (NBR))
- PVC (Polychlorure de vinyle)
- Caoutchouc Butyle (Copolymère isobutylène-isoprène)

Caractéristiques recommandées :

- Gant imperméable conformes à la norme NF EN374

Autres :



Le personnel portera un vêtement de travail régulièrement lavé.

Après contact avec le produit, toutes les parties du corps souillées devront être lavées.

Protection respiratoire :



Eviter l'inhalation de poussières.

Type de masque FFP :

Porter un demi-masque filtrant contre les poussières à usage unique conforme à la norme NF EN149.

Protection contre les risques thermiques :

Pas de données disponibles.

Mesures d'hygiène :



Utiliser des équipements de protection individuelle propres et correctement entretenus.

Stocker les équipements de protection individuelle dans un endroit propre, à l'écart de la zone de travail.

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

8.2.3. Mesures de protection de l'environnement :

Mesures liées à la substance/mélange :

Pas de données disponibles.

Mesures d'instruction :

Pas de données disponibles.

Mesures organisationnelles :

Pas de données disponibles.

Mesures techniques :

Pas de données disponibles.

NOM DU PRODUIT : **LESSIVE POUDRE POUR LE LINGE - CONCENTRE**

 CODE PRODUIT : **A366**
RUBRIQUE 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES
9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles :

Paramètre	Valeur	Source / justification
<i>Etat physique :</i>	Poudre	--
<i>Couleur :</i>	Blanche	--
<i>Odeur :</i>	Agréablement parfumé	--
<i>Point de fusion / point de congélation :</i>	Pas de données disponibles	--
<i>Point / intervalle d'ébullition :</i>	Non précisé	--
<i>Inflammabilité :</i>	Pas de données disponibles	--
<i>Limites inférieures et supérieures d'explosion / inflammabilité (°C) :</i>	Pas de données disponibles	--
<i>Point d'éclair (°C) :</i>	Pas de données disponibles	--
<i>Température d'auto-inflammation (°C) :</i>	Pas de données disponibles	--
<i>Température de décomposition (°C) :</i>	Pas de données disponibles	--
<i>pH :</i>	pH en solution aqueuse 10.3 % à 1%	--
<i>Viscosité cinématique (mm²/s) :</i>	Pas de données disponibles	--
<i>Solubilité :</i>	Pas de données disponibles	--
<i>Coefficient de partage n-octanol / eau :</i>	Pas de données disponibles	--
<i>Pression de vapeur :</i>	Pas de données disponibles	--
<i>Densité et/ou densité relative :</i>	0.75 g/cm3 – +/- 0.05	--
<i>Densité de vapeur relative :</i>	Pas de données disponibles	--
<i>Caractéristiques des particules :</i>	Pas de données disponibles	--

9.2. Autres informations :
9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique

Classe de danger	Données	Source / justification
<i>Substances et mélanges explosibles :</i>	Non classé	Non déterminé
<i>Gaz inflammables :</i>	Non classé	Non déterminé
<i>Aérosols :</i>	Non classé	Non déterminé
<i>Gaz comburants :</i>	Non classé	Non déterminé
<i>Gaz sous pression :</i>	Non classé	Non déterminé
<i>Liquides inflammables :</i>	Non classé	Non déterminé
<i>Matières solides inflammables :</i>	Non classé	Non déterminé
<i>Substances et mélanges autoréactifs :</i>	Non classé	Non déterminé
<i>Liquides pyrophoriques :</i>	Non classé	Non déterminé
<i>Matières solides pyrophoriques :</i>	Non classé	Non déterminé
<i>Matières et mélanges auto-échauffants :</i>	Non classé	Non déterminé
<i>Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau :</i>	Non classé	Non déterminé
<i>Liquides comburants :</i>	Non classé	Non déterminé
<i>Matières solides comburantes :</i>	Non classé	Non déterminé
<i>Peroxydes organiques :</i>	Non classé	Non déterminé

NOM DU PRODUIT : **LESSIVE POUDRE POUR LE LINGE - CONCENTRE**

 CODE PRODUIT : **A366**

Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux :	Non classé	Non déterminé
Explosibles désensibilisés :	Non classé	Non déterminé

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Pas de données complémentaires disponibles.

RUBRIQUE 10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1. Réactivité :

Pas de données disponibles.

10.2. Stabilité chimique :

Ce mélange est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées dans la rubrique 7.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses :

Exposé à des températures élevées, le mélange peut dégager des produits de décomposition dangereux, tels que monoxyde et dioxyde de carbone, fumées, oxyde d'azote.

10.4. Conditions à éviter :

Températures inférieures à 0°C (craint le gel) et supérieures à 40°C.

Eviter : La formation de poussières, la chaleur, le gel, l'humidité.

10.5. Matières incompatibles :

Pas de données disponibles.

10.6. Produits de décomposition dangereux :

La décomposition thermique peut dégager/former : monoxyde de carbone (CO) ; dioxyde de carbone (CO2).

RUBRIQUE 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n°1272/2008 :

Classe de danger	Données	Source / justification
Toxicité aiguë :	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	--
Par ingestion :	Non déterminé	--
Par voie cutanée :	Non déterminé	--
Par inhalation :	Non déterminé	--
Corrosion / irritation cutanée :	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	--
Corrosion / irritation oculaire :	D'après les données disponibles sur les ingrédients : Provoque des lésions oculaires graves, Eye Dam. 1 H318.	Méthode de calcul
Sensibilisation respiratoire ou cutanée :	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	--
Cancérogénicité :	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	--
Mutagénicité sur les cellules germinales :	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	--
Toxicité pour la reproduction :	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	--

NOM DU PRODUIT : **LESSIVE POUDRE POUR LE LINGE - CONCENTRE**CODE PRODUIT : **A366**

Classe de danger	Données	Source / justification
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) – Exposition unique :	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	--
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) – Exposition répétée :	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	--
Danger par aspiration :	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	--

11.1.1. Information sur les voies d'exposition probables :

La voie d'exposition probable dans le cadre d'un usage normal du produit est la voie cutanée et respiratoire.

11.1.2. Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques :

Provoque des lésions oculaires graves.

11.1.3. Effets immédiats et différés, et effets chroniques d'une exposition de courte ou de longue durée :

Pas de données disponibles.

11.1.4. Effets interactifs :

Pas de données disponibles.

11.1.5. Absence de données spécifiques :

Pas de données disponibles.

11.1.6. Mélanges :

Pas de données disponibles.

11.1.7. Informations sur les mélanges et informations sur les substances :

Pas de données disponibles.

11.2. Informations sur les autres dangers :**11.2.1. Propriétés perturbant le système endocrinien :**

Le mélange ne contient pas de substances ayant des propriétés perturbant le système endocrinien.

11.2.2. Autres informations :

Pas de données disponibles.

RUBRIQUE 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Aucune donnée n'est disponible sur le mélange.

12.1. Toxicité :

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour les poissons :

Pas de données disponibles.

Toxicité pour les crustacés :

Pas de données disponibles.

Toxicité pour les algues :

Pas de données disponibles.

12.2. Persistance et dégradabilité :

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Dégradation abiotique :

Pas de données disponibles.

NOM DU PRODUIT : **LESSIVE POUDRE POUR LE LINGE - CONCENTRE**CODE PRODUIT : **A366****Élimination physique et photochimique :**

Pas de données disponibles.

Biodégradation :

Les agents de surface contenus dans ce mélange respectent les critères de biodégradabilité comme définis dans le Règlement (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du fabricant de détergents.

12.3. Potentiel de bioaccumulation :

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Coefficient de partage n-octanol / eau (log Kow) :

Pas de données disponibles.

Facteur de bioconcentration :

Pas de données disponibles.

12.4. Mobilité dans le sol :

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Répartition connue ou prévisible entre les différents compartiments de l'environnement :

Pas de données disponibles.

Tension superficielle :

Pas de données disponibles.

Absorption / désorption :

Pas de données disponibles.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB :

Le mélange ne répond pas aux critères applicables aux mélanges PBT/vPvB.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien :

Le mélange ne contient pas de substances ayant des propriétés perturbant le système endocrinien.

12.7. Autres effets néfastes :

Pas de données disponibles.

RUBRIQUE 13. CONSIDERATION RELATIVES A L'ELIMINATION**13.1. Méthode de traitement des déchets :****13.1.1. Élimination du produit / de l'emballage :**

La gestion des déchets se fait sans mettre en danger la santé humaine et sans nuire à l'environnement, et notamment sans créer de risque pour l'eau, l'air, le sol, la faune ou la flore.

Recycler ou éliminer conformément aux législations en vigueur, de préférence par un collecteur ou une entreprise agréée.

Ne pas contaminer le sol ou l'eau avec des déchets, ne pas procéder à leur élimination dans l'environnement.

Vider complètement le récipient.

Conserver l'étiquette sur le récipient.

Remettre à un éliminateur agréé.

Classification des dangers :

HP4 : Irritant

Code nomenclature (Code de l'environnement, art. R541-8, annexe II) :

15.01.10* : Emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus.

07 06 : Déchet provenant de la FFDU des corps gras, savons, détergents, désinfectants et cosmétiques.

NOM DU PRODUIT : **LESSIVE POUDRE POUR LE LINGE - CONCENTRE**CODE PRODUIT : **A366**

20 01 29 : Détergent contenant des substances dangereuses.

13.1.2. Informations pertinentes sur le traitement des déchets :

Pas de données disponibles.

13.1.3. Informations pertinentes sur l'élimination des eaux usées :

Pas de données disponibles.

13.1.4. Autres recommandations pour l'élimination :

Pas de données disponibles.

RUBRIQUE 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification :**

Non concerné.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU :

Non concerné.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport :**Classe de danger :** Non concerné**Étiquette de danger :** Non concerné**14.4. Groupe d'emballage :**

Non concerné

14.5. Dangers pour l'environnement :

Non concerné.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur :**14.6.1. Transport par voie terrestre (ADR) :**

Non concerné.

14.6.2. Transport ferroviaire (RID) :

Non concerné.

14.6.3. Transport fluvial (ADN) :

Non concerné.

14.6.4. Transport maritime (IMDG) :

Non concerné.

14.6.5. Transport aérien (ICAO/IATA) :

Non concerné.

14.6.6. Mesures à prendre en cas d'urgence ou d'accident :

Voir rubriques 4, 5, 6 et 8.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI :

Non applicable.

NOM DU PRODUIT : **LESSIVE POUDRE POUR LE LINGE - CONCENTRE**CODE PRODUIT : **A366****RUBRIQUE 15. INFORMATIONS RELATIVES A LA REGLEMENTATION****15.1. Réglementations/législation particulières au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement :****15.1.1. Réglementation européenne :****Règlement CE n°1907/2006 modifié (REACH) :**

Le produit est conforme aux dispositions de REACH.

Il ne contient aucun ingrédient soumis à autorisation ou restriction.

Règlement (CE) n°1272/2008 modifié (CLP) :

Le produit comporte un étiquetage conforme aux dispositions du CLP (voir Rubrique 2).

Règlement (CE) n°648/2004 modifié (Détergents):

Etiquetage supplémentaire obligatoire : voir Rubrique 2.

Règlement (CE) n°528/2012 modifié (Biocides) :

Non concerné.

Directive n°75/324/CEE modifié (Générateurs d'aérosols) :

Non concerné.

Directive n°2004/42/CE modifié (COV) :

Non concerné.

Directive n°2012/18/UE modifiée (SEVESO 3) :

Non concerné.

15.1.2. Réglementation nationale (France) :**Maladies professionnelles :**

Non concerné.

Classification française des ICPE :

Catégorie 1630 : Soude ou potasse caustique (emploi ou stockage de lessive de).

Autres réglementations :

Pas de données disponibles.

15.2. Evaluation de la sécurité chimique :

Pas de données disponibles.

RUBRIQUE 16. AUTRES INFORMATIONS**16.1. Procédure employée pour déterminer la classification selon le règlement CE n°1272/2008 (CLP) :**

Classe de danger	Classification	Justification
Physique et chimique	Non classé	Absence de données.
Santé humaine	Eye Dam. Cat. 1 ; H318	Méthode de calcul.
Environnement	Non classé	Absence de données.

16.2. Texte intégral des catégories de danger et des phrases H abrégées reporté des Rubriques 2 et 3 :

Texte abrégé	Texte intégral
Eye Irrit. 2	Lésions oculaires graves/Irritant pour les yeux, Catégorie 2.
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 1.

NOM DU PRODUIT : **LESSIVE POUDRE POUR LE LINGE - CONCENTRE**

 CODE PRODUIT : **A366**

Aquatic Acute 1	Danger pour le milieu aquatique, danger aigu, catégorie 1
Aquatic Chronic 1	Danger pour le milieu aquatique, danger à long terme, catégorie 1
Aquatic Chronic 2	Danger pour le milieu aquatique, danger à long terme, catégorie 2
Aquatic Chronic 3	Danger pour le milieu aquatique, danger à long terme, catégorie 3
Acute Tox. 4	Toxicité aiguë par voie orale, catégorie 4
Asp. Tox. 1	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires, Catégorie 1
Skin Corr. 1A	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves, catégorie 1A
Skin Irrit. 2	Irritation cutanée, catégorie 2
Skin Sens. 1	Peut provoquer une allergie cutanée, catégorie 1
Skin Sens. 1B	Peut provoquer une allergie cutanée, catégorie 1B
Flam. Liq. 3	Liquides inflammables, catégorie 3
Resp. Sens. 1	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation, catégorie 1
Ox. Sol. 2	Peut aggraver un incendie; comburant, catégorie 2
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles – Exposition unique, catégorie 3
H226	Liquide et vapeurs inflammables
H272	Peut aggraver un incendie ; comburant
H302	Nocif en cas d'ingestion
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves
H315	Provoque une irritation cutanée
H317	Peut provoquer une allergie cutanée
H318	Provoque des lésions oculaires graves
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H332	Nocif par inhalation
H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation
H335	Peut irriter les voies respiratoires
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

16.3. Abréviations et acronymes :

Abréviations / Acronymes	Signification
ADN	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voie de navigation intérieure
ADR	Accord pour le transport des marchandises dangereuses par la route
CAS	Chemical Abstract Service
CE	Communauté Européenne
CEE	Communauté Economique Européenne
CLP	Classification Etiquetage et Emballage
CMR	Cancérogène, Mutagène et Toxique pour la reproduction
CO	Monoxyde de carbone
CO2	Dioxyde de carbone
COV	Composé Organique Volatil
DNEL	Dose Sans Effet Observée
DMEL	Dose Dérivée avec Effet Minimum
H	Danger

NOM DU PRODUIT : **LESSIVE POUDRE POUR LE LINGE - CONCENTRE**

 CODE PRODUIT : **A366**

IATA	Association du transport aérien international
ICAO	Organisation de l'aviation civile internationale
ID	Identifiant
IMDG	Guide international pour le transport maritime des matières dangereuses en colis
INRS	Institut National de Recherche et de Sécurité
LCS	Limite de concentration spécifique
M	Facteur M
NF EN	Norme Européenne adoptée en France
NSA	Non Spécifié par Ailleurs
OMI	Organisation maritime internationale
ONU	Organisation des Nations Unies
PBT	Persistant Bioaccumulable et Toxique
PNEC	Concentration Prédite Sans Effet
QE	Quantité exceptée
QHSE	Qualité Hygiène Sécurité Environnement
QL	Quantité limitée
RID	Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses
UE	Union Européenne
UFI	Identifiant Unique de Formulation
REACH	Enregistrement, Evaluation et Autorisation des substances chimiques
SVHC	Substance jugée extrêmement préoccupante
TMP	Tableau des Maladies Professionnelles
VLB	Valeur Limite Biologique
VLE(P)	Valeur Limite d'Exposition Professionnelle
VME	Valeur Moyenne d'Exposition
vPvB	Très Persistant et Très Bioaccumulable

16.4. Références bibliographiques et sources des données :

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas.

Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée.

Ils sont donnés de bonne foi, l'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que celui pour lequel il est conçu.

Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité.

Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.

L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent.

Cette énumération ne peut être considérée comme exhaustive.

Le destinataire doit s'assurer que d'autres obligations ne lui incombent pas en raison de textes autres que ceux indiqués.

16.5. Conseils relatifs à toute formation appropriée :

Pas de données disponibles.

NOM DU PRODUIT : **LESSIVE POUDRE POUR LE LINGE - CONCENTRE**CODE PRODUIT : **A366****16.6. Historique des modifications apportées à la Fiche de Données de Sécurité :**

Version	Date	Historique des modifications	Rédaction	Approbation
1	26/06/2017	Création	Dossier Central	Sistina Conseils/Responsable QHSE
4	20/01/2025	Mise à jour	Dossier Central	Sistina Conseils/Responsable QHSE

Fait par Sistina Conseils

Visa :

Validé par N.MIALOT Responsable Q.H.S.E.

Visa :